



français épouse pour les papier

Par **zozodu92**, le **10/04/2013** à **20:37**

bonsoir j'ai un gros souci j'ai épouse une algérienne en 2011 elle venus avec un visa long séjour en 2012 elle a eue sa carte de 1 ANS obtenus est une semaine après elle m'a quitter en disons quel m,avez épouse juste pour les papier elle partie en Algérie est elle reviendrais juste pour avoir sa résidence de 10 ans ma question et comment je peut faire pour quel ne revienne plus en France est comment je peut lui retirer sa carte car ses de l'abus de confiance je vous remercie pour votre réponse car cette femme ma détruit cordialement

Par **amajuris**, le **11/04/2013** à **00:27**

bsr,
vous informez la préfecture des faits et vous entamer une procédure de divorce pour rupture définitive du lien conjugal (si plus de 2 ans).
cdt

Par **zozodu92**, le **11/04/2013** à **15:09**

merci amajuris pour votre réponse mes vous me dite si plus de 2 ans sa veut dire quoi cela fera 2 ans le mois de aout 2013 que je suis marier en attente de votre réponse est en vous remerciant par avance a bientôt

Par **amajuris**, le **11/04/2013** à **18:33**

pour que le divorce ne puisse pas être refusé par le juge et soit quasi automatique, il faut prouver que la séparation dure depuis plus de 2 ans.